



Sommaire du Numéro d'Août ;

De l'objet et de la fin de l'Adoration du T. S. Sacrement. — L'Idéal du Prêtre. — La dévotion au Précieux Sang. — Admirable dévotion d'un Prêtre. — De la rénovation des saintes espèces. — Réponses liturgiques.

DE L'OBJET ET DE LA FIN DE L'ADORATION EUCHARISTIQUE

Pour bien comprendre la nature d'une vertu, les devoirs qu'elle impose, quels actes elle doit inspirer et dans quel esprit on les doit accomplir, il faut en connaître le plus clairement possible l'objet et la fin.

Quel est donc l'objet, quel est le but de l'Adoration du Très Saint Sacrement ?

L'Adoration a un triple objet et se doit considérer sous un triple rapport : c'est d'abord Notre-Seigneur Jésus-Christ, qu'elle doit honorer sous les voiles eucharistiques ; c'est ensuite l'âme de l'adorateur, qu'elle doit sanctifier ; c'est enfin le prochain, qu'elle doit assister et aider, particulièrement dans cette forme, la plus excellente de toutes, qui est la sainte Église.

I. — Que Notre-Seigneur Jésus-Christ, véritablement présent au Très Saint Sacrement, ait tous les droits à être adoré, c'est ce que proclament à l'évidence sa Divinité, avec toutes ses

infinies perfections ; — son titre de Premier principe et de Créateur de toutes choses ; — son titre de Fin suprême et de Renumérateur souverain.

C'est ce que proclame son Humanité déifiée dès le sein de Marie par l'union personnelle au Verbe ; et, à un nouveau titre, cette Humanité glorifiée à la droite du Père dans les cieux, où, en compensation de ses abaissements et de sa mort, elle a reçu pour récompense d'exercer l'empire universel.

C'est ce que proclame non moins évidemment l'Eucharistie, c'est-à-dire la présence réelle de Jésus-Christ sous les voiles du Sacrement ; sa réalité, sa perpétuité et son universalité. Car s'il est présent ici-bas, dans la vérité de son être divin et humain, il réclame l'adoration due à sa divinité et à son humanité ; s'il demeure d'une manière suivie et assidue qui défie le temps, c'est pour recevoir dès maintenant sur la terre, comme il les recoit aux cieux, les adorations auxquelles il a, depuis sa victoire, un droit rigoureux et inaliénable ; s'il étend partout son auguste et bienfaisante présence, c'est parce que l'empire qu'il a conquis s'étend à toute la terre et qu'il le veut voir connu en fait par toutes les nations, en tous les lieux.

Voilà la raison fondamentale, et qui s'impose à tous les hommes, de l'Adoration : rendre à Jésus-Christ Dieu, Homme, Roi, présent au Sacrement, — et à cause de cette présence même, — toutes les adorations qui lui sont dues à tous les titres.

II. — De là deux conséquences importantes : l'une, qui nous fait apprécier l'Adoration à sa juste valeur ; l'autre qui nous apprend comment nous devons pratiquer l'Adoration au regard de Notre-Seigneur.

Première conséquence : valeur de l'Adoration.

Elle est un service saint, une fonction angélique, quelque chose de tout divin : puisqu'elle nous donne la réalité de notre Dieu dans sa présence terrestre, pour objet immédiat à honorer, à servir, à adorer face à face.

Elle est un service royal, puisqu'elle nous demande de le servir sur le trône qu'il prend ici-bas pour exercer les fonctions de sa royauté sur le monde, et en recevoir les hommages, en compensation des humiliations qu'il subit pendant sa Passion, et de celles qui l'atteignent dans son état eucharistique lui-même.

Deuxième conséquence : esprit pratique de l'Adoration par rapport à Notre-Seigneur.

Ayant Notre-Seigneur Jésus-Christ pour objet immédiat à

reconnaître et à honorer, elle exige de nous :

La pureté et la sainteté de la vie. — On ne se présente pas au service d'un roi sur son trône dans une tenue négligée ; au ciel, les anges qui entourent le trône de gloire sont la pureté même, et les saints ne sont admis à l'adoration éternelle que purifiés des plus légères ombres, non seulement du péché, mais de tout ce qui tient au péché. — N'est-ce pas le même Dieu de sainteté que nous venons adorer sous les voiles du Sacrement très saint ?

Une préparation spirituelle immédiate ou prochaine, de l'esprit, de la mémoire, du cœur. — Car ce Dieu est esprit, et il cherche non des adorateurs de pure forme, mais des adorateurs qui l'adorent en esprit et en vérité, par tous les hommages intérieurs de leurs facultés : la foi, l'amour, la louange, le don, la soumission, l'humilité et les actes intérieurs de toutes les vertus. Or, sans préparation qui fasse sortir l'esprit de ses occupations habituelles et fixe l'attention sur un point précis, notre âme absorbée par les soins immédiats des choses sensibles, appesantie par le poids de la chair, est incapable de s'élever jusqu'à la région de la foi, et de s'y livrer à un commerce spirituel avec Dieu.

Enfin nous devons nous proposer comme but principal dans l'Adoration, bien plutôt Jésus-Christ à honorer, à satisfaire, à servir, que nous-mêmes à sanctifier et nos intérêts, même spirituels, à servir. — Sans exclure cette dernière fin, et en la favorisant au contraire comme nous le verrons plus tard, l'Adoration doit poursuivre avant tout, par-dessus tout, la première. C'est dans sa nature : elle est l'expression de la charité parfaite, de l'amour pur, qui ne trouve sa perfection et son repos que dans la satisfaction de l'objet aimé et non en sa propre satisfaction. Puis, c'est commandé par la présence immédiate et les droits supérieurs de Jésus-Christ. La première de toutes les choses, n'est-ce pas que Dieu soit Dieu, et reconnu comme tel ? Sa gloire passe avant nos intérêts : et nous la devons vouloir et demander avant les choses qui nous sont nécessaires, fussent-elles même pour cette gloire. N'est-ce pas ainsi que le Sauveur nous a appris à prier dans le *Pater*, où avant tout, avant "notre pain quotidien, notre pardon et notre préservation de la tentation et du mal", il nous fait demander "la sanctification du nom de Dieu, l'avènement de son règne, l'accomplissement de sa volonté ?"

Donc avant tout, dans la première et la plus longue partie de l'Adoration, nous devons nous appliquer à reconnaître

Notre-Seigneur Jésus-Christ dans ses perfections et ses mystères, dans sa personne et dans sa vie, dans ses paroles et dans ses vertus, dans toutes ses beautés, ses bontés, ses amabilités ; dans son amour surtout, et dans son amour au Sacrement, dans ses tendresses touchantes.

Nous devons étudier toutes ces merveilles de beauté, de grandeur, de vérité ; nous efforcer de voir, de comprendre, de pénétrer, par la foi appliquée et agissante, humble et persévérante : c'est l'hommage et le don de l'esprit. — Puis aimer toutes ces amabilités, y adhérer, les désirer, nous y complaire ; et alors louer, bénir, exalter, féliciter, chanter dans nos cœurs ; puis contempler, adorer, dans le silence de l'émerveillement, du ravissement, de l'extase, dernière expression de l'amour : c'est l'hommage et le don du cœur. — Enfin nous donner, soumettre et conformer à ce qui nous apparaît si beau et si bon, comme on se donne au bien infini, sans réserve, sans partage, pour être possédés, pour dépendre, pour être vivifiés, pour être assimilés, pour être transformés intérieurement en la ressemblance du divin objet que nous adorons, afin qu'il soit tout en nous : autorité, principe et vie, et que nous disparaissions et nous perdions totalement en lui.

Telle est la première fin à atteindre dans l'Adoration : le principal emploi du temps consacré à l'adoration : c'est l'hommage de tout l'être intérieur à Jésus-Christ, sans autre raison, sinon qu'il le mérite souverainement ; sans autre vue que de le satisfaire, de l'honorer, de l'aimer. Au ciel on ne fait que voir, aimer, louer, se donner et se perdre en Dieu : c'est le suprême hommage, la glorification la plus haute que Dieu puisse recevoir de ses créatures. Le Dieu du Sacrement la réclame et l'attend. Il est là pour cela ; il veut la recevoir sur la terre, en la manière dont il se peut ici-bas, où la foi remplace la vision, la charité militante, l'amour consommé, l'espérance, la possession : mais où la foi, l'espérance et la charité nous unissent réellement à lui dans le Sacrement de sa réelle présence et de son don véritable : *Adveniat regnum tuum ... sicut in celo et in terra !*

(A suivre.)



UN IDEAL SACERDOTAL

Le prêtre est un autre Jésus-Christ.

Sacerdos alter Christus. Voilà notre devise. Jésus est le prêtre par excellence, il est le prêtre véritable, il est le bien-aimé du Père, il est notre modèle. Notre devoir est de l'aimer.

Il y a deux manières d'être d'autres Jésus-Christ : par les pouvoirs et par les vertus.

Celui qui ne ressemble à Jésus-Christ que par les pouvoirs fait peu de bien dans les âmes.

Il faut ressembler à Jésus-Christ par les vertus, pour être véritablement d'autres Jésus-Christ. C'est en cela que consiste la véritable ressemblance entre le prêtre et Jésus-Christ. Il importe donc beaucoup pour le prêtre d'étudier la vie et les vertus de Jésus-Christ, pour y conformer sa vie, sa doctrine, ses paroles et ses œuvres.

Tout ce que Jésus-Christ a fait sur la terre, le prêtre doit chercher à le faire aussi, en fait de vertus ; tout ce qu'il a dit de lui-même, le prêtre doit chercher à pouvoir le dire aussi ou à le faire dire aux autres.

Ressembler à Jésus-Christ, voilà donc notre travail de chaque jour, l'attention continuelle de notre esprit et le désir sincère de notre cœur.

Notre union à Jésus-Christ doit être si intimé, si visible, que les hommes puissent dire en nous voyant : Voilà un autre Jésus-Christ !

Nous devons reproduire à l'intérieur et à l'extérieur les vertus de Jésus-Christ, sa pauvreté, ses souffrances, sa prière, sa charité. Nous devons représenter Jésus-Christ pauvre dans sa crèche, Jésus-Christ souffrant dans sa Passion, Jésus-Christ se laissant manger dans la sainte Eucharistie.

Il y a pour le prêtre, comme pour le fidèle, deux voies pour aller à Dieu et remplir la mission qui lui a été confiée : la voie des préceptes et celle des conseils. La première suffit pour aller au ciel, c'est la voie d'un grand nombre ; on n'est tenu qu'à celle-là, elle suffit pour le salut.

Mais ceux à qui Dieu donne la lumière et la grâce doivent suivre la seconde.

La voie des conseils est celle de l'amour véritable ; elle glorifie Dieu davantage, elle contribue plus efficacement au

salut des âmes, elle attire beaucoup de grâces sur la terre et à l'Eglise, et assure notre salut.

Dans cette voie, nous nous rapprochons de Jésus-Christ de plus près, en nous conformant à lui, en cherchant à reproduire sa vie dans la nôtre, et en n'ayant d'autre désir que de l'imiter le plus parfaitement possible.

Les religieux observent les conseils évangéliques ; les prêtres séculiers peuvent bien les observer aussi, la perfection est pour eux aussi bien que pour les autres.

Dans le ministère, les prêtres ne peuvent-ils pas se rapprocher de Jésus-Christ et être la lumière vivante qui doit briller au milieu des hommes ?

Les religieux sont dans leur cloître ; mais le prêtre est fait pour vivre au milieu des hommes, et il est appelé à faire plus de bien, ayant des rapports nécessaires avec les fidèles.

Nous devons donc briller dans le monde par notre lumière, c'est-à-dire par nos bons exemples, par nos vertus. Nous devons pratiquer les vertus opposées aux vices du monde, et plus le monde est gâté, corrompu, plus nous devons briller à ses yeux par les vertus opposées, et l'entraîner, l'étonner par nos paroles, et surtout par nos exemples.

Plus le monde aime le luxe, la richesse, plus nous devons aimer la pauvreté. Plus le monde aime le bien-être, la mollesse, plus nous devons briller par la mortification et la pénitence, la charité, le dévouement et le sacrifice. Il faut que le monde voie nos œuvres.

Le religieux cloîtré vit pour lui, et le prêtre du ministère vit pour les autres et se doit à tout le monde par le dévouement, le sacrifice et le bon exemple ; il doit avoir comme une auréole de sainteté.

De la dévotion particulière que le prêtre doit avoir envers le très précieux Sang de Notre-Seigneur.

I. Cette dévotion convient spécialement au Prêtre, d'abord à raison de l'usage du Calice, dont il a l'heureux privilège. Les pieux fidèles nous envient ce bonheur : mais, nous-mêmes, l'estimons-nous assez ? *Hic est calix Sanguinis mei qui pro vobis effundetur*. Ce sang très précieux, versé pour nous sur la

Croix, le buvons-nous comme un délicieux breuvage de force et d'immortalité ? Ah ! disons avec saint Thomas d'Aquin et saint Ignace de Loyola : *Sanguis Christi, inebria me !*

II. — Notre sacerdoce, étant identique à celui de Notre-Seigneur, est consommé par l'effusion totale du précieux Sang, rançon du salut, agent mystérieux de la Rédemption ; c'est dans ce sang que nous avons été consacrés Prêtres pour l'éternité. Comment ne pas avoir de dévotion envers lui ? Rappelons-nous les magnifiques paroles par lesquelles saint Paul, saint Jean, saint Pierre ont à l'envi célébré les gloires du Sang du Christ et annoncé à l'humanité perdue sa vertu régénératrice. Nous aussi, nous devons être les apôtres du précieux Sang, au milieu d'un siècle souillé de toutes les abominations du paganisme. Prêchons la divine Rédemption aux infortunés esclaves du mal.

III. — Réunissons par la pensée toutes les merveilles de sainteté qui se sont épanouies, dans le champ de l'Église, depuis dix-huit siècles : c'est la moisson du précieux Sang. Sans lui, la terre n'eût été qu'un enfer anticipé ; par lui, la terre a porté des fruits dignes du Ciel. C'est l'application des mérites du précieux Sang, faite par le sacerdoce catholique, qui a converti et transformé le monde. Nous aussi, nous en sommes les ministres et les dispensateurs, particulièrement dans le sacrement de Pénitence. Quel rôle que le nôtre, si nous sommes fidèles à la grâce ! Quelle terrible responsabilité, si nous sommes des serviteurs négligents ! Quel dévouement ne devons-nous pas avoir pour ce cher prochain qui a coûté à Jésus-Christ tout son Sang ! Quel prix ne devons-nous pas attacher au salut ou à la sanctification *d'une seule âme !* *Libentissime impendam et superimpendar ipse pro animabus.* (II Cor., XII, 15.)

IV. — Il y a un crime très grave qui se commet contre le Sang eucharistique de Jésus et une humiliation très profonde qui lui en revient : c'est la falsification du vin destiné au Saint Sacrifice. Le vin est spécialement l'espèce du sang ; il est immédiatement consacré et changé au Sang du Christ ; c'est donc une injure directe qu'on lui fait quand, par avarice, calcul intéressé ou tout autre motif, on n'offre à l'action consécrationnelle qu'un vin inférieur, mélangé ou falsifié. Et par ce temps de mercantilisme à outrance, où la conscience publique subit de si profondes atteintes, que ce crime est souvent commis ! Toute âme qui comprend le prix du Sang de Jésus

voudra réparer cet attentat, dans la mesure du possible. Prêtres, nous apporterons le plus grand soin dans le choix du vin du Saint Sacrifice ; nous voudrions qu'il soit toujours et meilleur et plus pur que celui de notre table. Simples fidèles, nous concourrons à cette réparation en fournissant à nos prêtres, dans la mesure de nos moyens, un vin bien pur, fruit de nos économies et des sacrifices que nous nous imposerons pour offrir au Seigneur cette oblation de si agréable odeur.



ADMIRABLE DEVOTION D'UN PRETRE

Mgr Ricard, dans un écrit consacré à la mémoire de M. le chanoine Chauvier, mort il y a peu d'années à Marseille, en odeur de sainteté, nous peint dans les termes suivants la disposition de cette âme sacerdotale à l'égard de l'adorable Sacrement de nos autels : " M. le chanoine Chauvier était si parfaitement uni à Dieu au saint autel que, de son propre aveu, il n'avait jamais de distractions en célébrant l'auguste sacrifice.

Il venait de célébrer dans la chapelle d'une maison religieuse, quand une de ses filles spirituelles, l'ayant fait demander au parloir, le trouva l'air tout recueilli, mais un peu abattu.

— Eh bien ! fit-il naïvement en abordant la sœur, c'est fini !

— Qu'est-ce donc qui est fini ? répond celle-ci un peu surprise à cette abord.

— La sainte messe !...

— Pourtant, mon Père, vous n'êtes pas long à la dire.

— Ah ! c'est qu'on ne dit pas la sainte messe pour soi ; sans cela, on y demeurerait jusqu'au soir !

Rien ne lui semblait une excuse suffisante pour s'en abstenir.

Pendant une de ses longues et graves maladies, il se levait du lit en secret pour aller célébrer au point du jour, suppliant qu'on lui gardât le secret vis-à-vis du médecin.

— Que voulez-vous ! disait-il aux personnes qu'alarmait cette pieuse imprudence, je suis plus malade de la privation qu'on veut m'imposer que de tout le mal que je pourrais prendre en me levant.

Dans les commencements, sa dévotion à l'autel se traduisait

par des consolations sensibles et des touches visibles de la grâce sacramentelle. Il demanda et il obtint d'être dépouillé de dons éclatants. Voici le naïf récit qu'il en fait lui-même :

“ Je n'ai jamais de grandes consolations... J'ai dit au bon Dieu que je n'en voulais pas, et voici pourquoi. Je me sentis, il y a quelque temps, si investi de la présence de Dieu pendant le saint sacrifice, que je ne pouvais plus donner la sainte communion. Il fallut qu'un ecclésiastique vint la donner pour moi et qu'il m'aidât à achever la messe. Cela me fit une grande peine. Alors je dis au bon Dieu : Mon Dieu, à quoi bon tenir cette conduite envers moi ? *Est-ce pour me faire connaître que vous m'aimez !... J'en suis persuadé. Est-ce pour me dire que vous êtes tout bon ? Eh ! Seigneur, je le sais depuis longtemps. Je n'ai pas besoin de tous ces témoignages sensibles pour vous aimer....* Aussi, mon bon Jésus, ne me donnez plus rien de sensible, ni d'extérieur. Autrement, on finirait par croire que je suis un saint. Non, mon Dieu, ne le faites plus. Tenez-moi bien caché. — Et depuis, ça été fini, je n'ai plus rien eu de sensible.”

Le bruit s'était répandu à Marseille que l'abbé Chauvier voyait Notre-Seigneur à découvert durant la célébration de sa messe. Un prêtre l'avait affirmé à une de ses pénitentes qui allait entrer en religion sous la conduite du saint prêtre. Celle-ci demanda bonnement à son nouveau directeur s'il était vrai qu'il eût jamais vu Jésus ?

— Non, jamais, répondit-il en souriant. Il serait inutile qu'il se montrât à moi. Eh bien ! voyez, s'il me demandait si je le veux, je lui répoudrais : *Mon Jésus, si cela vous contente, si vous avez quelque dessein pour votre gloire en cela, j'y consens : montrez-vous ! Mais si c'est seulement pour me contenter, attendez le grand jour de la gloire. Ici point n'est besoin. Oh ! non, il ne faut pas de l'extraordinaire !*

Malgré ces affirmations, le bruit public ne voulut jamais en disconvenir, et, disaient les habitués de sa messe, nous l'avons bien des fois surpris dans un état extatique, tandis qu'il célébrait ou adorait le Saint Sacrement.

“ Combien de fois, écrit l'une de ses dirigées, lorsque j'allais le trouver aux heures fixées pour ma direction, ai-je été obligée de heurter jusqu'à cinq et six fois de suite à sa porte, sans pouvoir le tirer de sa pieuse adoration ! Il m'est arrivé bien des fois d'entrer chez lui, après avoir frappé plusieurs fois sans recevoir de réponse (sur l'ordre formel que j'avais reçu d'agir ainsi) et de le trouver immobile sur son fauteuil, les yeux fixés

du côté du Tabernacle, plongé dans une sainte méditation et ne s'apercevant de ma présence qu'au bruit accentué que j'étais obligée de faire pour l'en tirer."

"Je n'oublierai jamais, raconte la même personne, avec quelle joie d'enfant ce bon Père me montra le petit autel élevé dans son salon en 1875 lors de la maladie qui faillit l'enlever à notre respectueuse tendresse.—N'est-ce pas qu'il est beau mon autel ! me disait-il. Voyez, il est tout blanc. *Jésus est descendu là, ce matin ; venez, venez voir où il a reposé.*"

Et tout faible qu'il était, il me fit gravir le degré avec lui et baiser la place où Jésus était demeuré un instant le matin.

Avec quelle dévotion il recevait le Pain de vie ! Quoique très souffrant et épuisé de fatigue, il refusait de boire après la sainte messe, de peur de hâter l'altération des saintes espèces. Dans cette même préoccupation délicate, il recommandait à la sœur sacristine de choisir pour lui des hosties plus épaisses. Il ne se rassasiait pas de parler de la communion qu'il appelait "le Festin" ; et une fois, entendant dire qu'on était menacé de la disette, il lui semblait qu'il ne s'en mettrait guère en peine, pourvu qu'il restât assez de farine pour confectionner le pain eucharistique, s'assurant de ne pouvoir mourir de faim pourvu qu'il pût célébrer le saint sacrifice. Il sentait n'avoir plus besoin de manger quand il avait communié, et il croyait qu'il en serait de même de toutes les âmes de foi, qu'il n'y aurait rien, en cas de disette, qu'à les faire communier tous les jours."

Puisque nous avons commencé ces souvenirs, daigne le lecteur permettre que nous relations cet autre trait dont l'angélique simplicité du saint prêtre fera excuser l'abandon.

—Mon père, lui demanda un jour une de ces âmes à qui il s'ouvrait volontiers, est-il bien vrai que vous n'êtes jamais distrait à l'autel ?

—Non, répondit-il tout naïvement, je n'ai jamais de distractions à l'autel, et quand j'en ai, ce qui est rare, ce n'est assurément pas à l'autel ! Ah si je disais ma messe tout seul, je n'en aurais pas si tôt fini.

—Pourquoi donc, mon Père ?

—*Parce que je dirais à Jésus : Ne vous gênez pas ! et je ne me gênerais pas non plus. Autrement, je suis obligé de lui dire : Faites attention, gênez-vous, sans quoi je ne pourrai aller au bout !*

Mais cette tendre familiarité avec son Dieu n'exclut jamais le respect. Il fallait le voir sortir du chœur portant le saint

ciboire et l'hostie élevée au-dessus de sa tête, tandis que celle-ci s'abîmait dans une adoration profonde !...

—Ah ! s'écriait-il, les mains du prêtre qui touchent Jésus, qui le gardent, qui le donnent, qu'elles sont belles ! qu'elles doivent être pures !... Quelle confusion quand je suis à l'autel ! Faire descendre le Roi du ciel, Jésus, par une simple parole, et le tenir dans ses mains, ah ! quelle confusion !

—Il y a bientôt quarante-sept ans, disait-il en mars 1878, que je suis prêtre, quarante-sept ans que j'immole chaque jour la sainte Victime ! Je devrais être au-dessus des chérubins, des séraphins, et, hélas ! que je suis loin d'eux ! Ah ! c'est à l'autel que j'ai honte !

Et il entrecoupait ces paroles de soupirs et de sanglots. L'année suivante il disait encore :

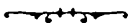
—Depuis quarante-huit ans que je suis prêtre, Jésus nem'a pas désobéi une seule fois ; aussi j'ai honte souvent de voir comment un Dieu obéit à la parole d'un néant tel que moi !

Il ajoutait avec un indicible accent de respect et de tendre dévotion :

—Je n'ai pas laissé une seule messe par ma faute depuis que je suis prêtre. Et quand j'en disais deux ! ah ! c'était l'abondance alors : ce temps est passé maintenant !"



De la Renovation des Saintes Especes.



La rubrique du Rituel romain s'exprime ainsi : *Sanctissimæ Eucharistiæ particulas frequenter renovabit (Sacerdos)*. Quel espace de temps faut-il comprendre par le mot *frequenter* ? La question est résolue par l'autorité de deux décrets : un de la Congrégation des Evêques, en date du 5 avril 1575, décret XVII, lequel prescrit que la rénovation se fasse au moins tous les huit jours ; et l'autre de la Congrégation des Rites, désignant le même intervalle de temps (3 Sept. 1672, *in Conchen.*, No. 2602). Saint Charles ordonne la même chose ; *Act. Eccl. Mediol.*, pars IV, *Instructio Euch.*, § De Custodia, p. 424.

En Belgique néanmoins, disent les "Mélanges théologiques", selon les statuts récents approuvés par le Saint-Siège, on permet un intervalle de quinze jours, hors le cas d'une saison pluvieuse.

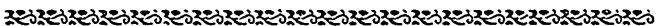
euse ou bien d'une grande humidité.

Différer la rénovation plus d'un mois, surtout par une saison humide, ce serait commettre un péché mortel, affirme le savant commentateur des rubriques du Rituel romain, p. 351, le Rév. docteur James O'Kane, dans son ouvrage revu et approuvé par le secrétaire de la Congrégation des Rites, Mgr Bartolini. On peut, avec raison, le conclure des décrets cités plus haut. On peut ajouter que, quand les statuts du Concile provincial de Malines, tenu en 1607, furent soumis à l'approbation de Rome, les mots *singulis mensibus renoventur*, qui se trouvaient dans le statut concernant ce sujet, furent biffés, et ces mots *singulis saltem hebdomadis* mis à leur place. (Mél., théol., p. 526.) On ne serait pas excusé en disant que les espèces peuvent rester bien plus d'un mois sans être altérées, car la loi est fondée sur une présomption générale du péril, et, par conséquent, ne cesse pas d'être obligatoire même dans les cas où il est connu que le danger n'existe pas. (Suarez, *De legibus*. L. III, cap. xxiii, No, 6.) De plus, le but de la loi n'est pas seulement de préserver les saintes Espèces de tout danger, mais d'*assurer le respect pour le Très Saint Sacrement et de le montrer par une rénovation fréquente*.

Donc, un prêtre soucieux du respect qui est dû à Notre-Seigneur dans la Sainte Eucharistie sera attentif à renouveler exactement les saintes Espèces et à purifier le saint Ciboire :

1. Tous les *huit* jours, par les temps humides ou dans des églises malsaines ;

2. Tous les *quinze* jours au plus tard, en bonne saison et dans les endroits dépourvus d'humidité.



Réponses Liturgiques



Des mémoires à faire à la messe solennelle des solennités transférées. — Cette messe étant du rite double de Ire classe, on ne doit dire, en règle générale, que les oraisons qui se disent aux fêtes de Ire classe, c'est-à-dire l'oraison du dimanche et celle du dernier jour d'une octave.

Chasubles pliées. — Les chasubles pliées sont obligatoires dans les cathédrales et dans les églises principales. Autrefois elles étaient interdites dans les petites églises (S. R. C. An-

gelopolitana, 13 Junii 1671, ad 3) ; mais la Sacrée Congrégation a, dans la nouvelle collection, supprimé ce décret ; par conséquent les Diacre et Sous-Diacre peuvent, dans les petites églises, revêtir les chasubles pliées, lorsque la Rubrique l'indique.

Alleluia. — Pendant le temps pascal, on n'ajoute l'*Alleluia* qu'aux antiennes et aux versets qui appartiennent à l'office seulement. En dehors de l'office on ne doit pas l'ajouter. (Caval. Tom. II, c. iv, in decret. I, No 4.)

On l'ajoute cependant au v. *Panem de caelo*, lorsqu'on donne la sainte communion *extra Missam*, et au Salut du Très Saint Sacrement, ainsi que l'enseignement l'Instruction Clémentine et le Rituel. *Tetamo* (Pars I, cap. 1, No 2) en donne la raison : *Fortasse quia Paschali tempore, hoc est in Cæna Paschali, Eucharistia fuerit instituta.*

On ajoute encore l'*Alleluia* aux prières de l'aspersion de l'eau bénite, parce que ces prières font partie de la Messe solennelle, dit encore *Tetamo*. (*Id.*, *ib.*)

Indulgences. — Nous ce croyons pas que le chant des Vêpres puisse tenir lieu de l'heure d'adoration. On peut chanter pendant l'heure d'adoration des cantiques et des motets. Ceux qui chantent ou qui jouent de l'orgue pendant ce temps ne perdent pas le bénéfice de l'Indulgence.

Pour gagner l'indulgence du chapelet rosarié, il suffit que le chapelet soit béni par un prêtre qui en a reçu le pouvoir. Nulle autre condition n'est requise, et tout prêtre qui a reçu ce pouvoir des Dominicains peut s'en servir dans les limites indiquées par la feuille de pouvoir.

— Une personne laissant en mourant son chapelet ou un objet indulgencié, ne lègue pas par là même le droit aux indulgences ; la personne qui a reçu cet objet doit, pour gagner les indulgences, le faire indulgencier de nouveau.

Messe votive au Sacré-Cœur. — On ne peut dire la Messe votive du Sacré-Cœur le premier Vendredi du mois, quand ce jour là on célèbre l'une des fêtes suivantes : toutes les fêtes de Notre-Seigneur, les fêtes de première classe, les vigiles, les fêtes, les octaves privilégiées.

Nous rappelons que tous les Confrères qui acquittent pour l'Œuvre la cotisation de \$1.00 ont droit, en plus des "Annales," à un abonnement au "Petit Messager du Très Saint Sacrement."

Progrès de l'Œuvre au Canada

Pendant le mois dernier, nous avons inscrit 20 nouveaux membres de l'Association dans les diocèses suivants :

Chicoutimi, 1 ; Montréal, 1 ; Charlottetown, 18, parmi lesquels nous sommes heureux de compter S. G. Mgr James Mc Donald, évêque de Charlottetown.

MESSE ANNUELLE

Pour les Associés Défunts.

Nous prions les Confrères qui ont leur numéro d'inscription de 1101 à 1200, de vouloir bien célébrer durant le mois d'Août, la messe prescrite pour les Associés défunts.

COTISATIONS RECUES

PENDANT LE MOIS DERNIER

Nos. 73, \$ 1.00—96, \$ 1.00—350, \$ 1.00—401, \$ 2.00—409, \$ 1.00—755, \$ 2.00—952, \$ 1.00 967, \$ 1.00—1163, \$ 0.50.

RECOMMANDATIONS AUX PRIERES.

Plusieurs curés et leurs paroissiens.—De nombreuses conversions de pécheurs.—Des retraites, particulièrement les prochaines retraites pastorales.—Des grâces de bonne mort.—Deux vocations.—Un confrère malade.

